

CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Jilani CHATTI

Ruptures et continuités du projet de paysage, cas du parc de la Méditerranée à Tunis

«La dimension paysagère fait partie intégrante du processus d'analyse des territoires et d'aménagement de l'espace parce que le paysage est devenu un atout et un outil de développement local.»

En Tunisie, cette dimension est loin de faire l'unanimité. Le paysage semble condamné à une conception esthétique et décorative «d'embellissement du cadre de vie» du moins dans les documents officiels de la commande paysagère, si ce n'est dans le discours officiel et les médias. «Or, c'est dans les paysages vécus au quotidien par des sociétés solidaires que s'exprime l'identité d'un pays. La qualité paysagère des politiques locales doit viser à souligner la singularité d'un paysage, plutôt que de le banaliser par mimétisme avec les paysages voisins. Mais la qualité sociale d'un territoire ne se vérifie pas seulement par le regard extérieur. C'est de l'intérieur que la validation se fait aussi». Cette validation se traduit par l'appropriation du paysage créé (ou recréé) par les individus ou groupes sociaux qui vont s'y identifier.

Mais avant d'aboutir à sa formation (ou transformation), le paysage passe par un processus opératoire lent et complexe qui est le projet de paysage. Ce dernier, comme tout projet, est un mode d'anticipation sur l'espace et le temps et une conduite créative la seule reconnue et légitimée s'imposant dans les pratiques sociales des sociétés modernes .

Le paysage s'inscrit dans une série d'activités à projet caractérisant ces sociétés et touchant à l'aménagement spatial. Cette activité implique des acteurs, une création, une réalité spatio-temporelle, un groupe social qui s'interfèrent par une démarche projectuelle de concertation. Cette dernière traduit le processus d'élaboration du projet de paysage qui aboutirait à une «mise en paysage» à laquelle «tout le corps social peut adhérer» dans des conditions d'appropriation et d'identification collectives. «Le paysage concourt à la définition des identités collectives».

Le présent travail cherche à élucider les mécanismes du processus d'élaboration du projet de paysage et à définir son concept afin de répondre à sa problématique principale à savoir:

Quelle est la contribution du parc de la Méditerranée (dit Z4) à Tunis dans la construction d'un paysage urbain tunisois? (et par quel processus?) Et dans quelle mesure cette «mise en paysage» adhère-t-elle aux attentes du corps social? Ou définit-elle une nouvelle identité?

Le paysage étant considéré «comme projection, c'est-à-dire construction sociale et culturelle d'un lieu-dit» quelle projection constituerait le parc de la Méditerranée? Et par quel parcours?

En effet, le parcours d'un projet de paysage est de nature complexe puisqu'il passe d'un projet paysagiste à un projet de paysagiste pour arriver à une expression formelle d'un lieu qui «n'est pas le paysage, mais ce qui permet d'y accéder, de le voir, de le pratiquer», puisque, «pour autant, l'expression formelle de l'interlieu (du lieu) ne semble pas suffire à faire paysage.»

Le projet du parc de la Méditerranée a-t-il observé une «mutation» entre la décision de sa création, sa conception et son utilisation ou son appropriation? Quel est le processus d'accomplissement de ce projet? Comment peut-on parler d'une mise en paysage de cet espace?